



Barras Eric, Kolly Gabriel

Démission et coaching au sein du SFN, quelle est la situation et que fait la DIAF ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 20.11.24

Transmission au CE : 20.11.24

Dépôt

Ces dernières années, plusieurs départs de collaborateurs ont été enregistrés au sein du Service des forêts et de la nature (SFN), notamment dans les arrondissements de Bulle et de la Singine. Rien que pour l'équipe de Bulle, on recense au moins six départs en cinq ans, et plus de dix en dix ans. Un constat similaire peut être fait dans l'arrondissement de la Singine, où une vague de six à sept départs a été observée en moins de dix ans.

La Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) a initié des processus de médiation et de coaching pour répondre à ces divers problèmes.

Dès lors, nous posons les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État a-t-il analysé les causes de ces départs fréquents au sein des différentes sections du SFN ?
2. Quelles mesures ont été envisagées ou mises en place pour améliorer les conditions de travail des collaborateurs ?
3. Quels résultats l'État peut-il retirer de ces médiations et coaching ces dernières années au sein du SFN ? Combien ces processus ont-ils coûté à l'État ?
4. Quel est le taux de turnover dans le SFN sur les cinq dernières années ?
5. Plus globalement, comment le Conseil d'État évalue-t-il le climat de travail au sein du SFN, et quels projets sont en cours pour favoriser un environnement de travail sain et motivant ?
6. La DIAF a-t-elle fait une analyse sur la pertinence de remplacer chaque poste après les différents départs ?